THÉMATIQUE VISUELLE

AVENTICUM

Mise en lumière architecturale & patrimoniale



Un parcours nocturne cohérent pour révéler les monuments et l’identité d’Avenches.

PARCOURS NOCTURNE

Les repères du centre historique

1 **Château**
2 **Amphithéâtre**
3 **Tour de l'Évêque**
4 **Hôtel de Ville**
5 **Église Sainte-Marie-Madeleine**
6 **Tour de Montauban**
7 **Tour de Benneville**
8 **Tour du Vully**



AUTRES INTERVENTIONS

Fontaines
Passages
Arcades
Balisage du chemin du musée

Les rues qui les séparent continuent d'être éclairées par l'éclairage public existant ; le présent projet ne porte que sur les éléments construits eux-mêmes.

VISION

Faire d’Avenches une identité nocturne lisible, élégante et cohérente.

Les édifices mis en valeur forment un ensemble de repères nocturnes, lisibles depuis le Bourg et, pour les tours, depuis le territoire environnant.

TROIS INTENTIONS

01 **Mettre en valeur le patrimoine**

Souligner les corniches, volumes, arcades, vitraux et matières sans dénaturer l’architecture.

02 **Créer une identité nocturne**

Construire une ambiance commune, reconnaissable et maîtrisée à l’échelle du centre historique.

03 **Accompagner le cheminement**

Révéler les passages, arcades et seuils, et donner à lire les niveaux et les revêtements anciens.

PRINCIPES

Une lumière précise, chaleureuse et maîtrisée

01 **Sobriété**

Des appareils discrets, des faisceaux ciblés, une intégration architecturale soignée.

02 **Confort nocturne**

Des sources orientées et angulées pour limiter l'éblouissement et les émissions parasites.

03 **Hiérarchie**

Mettre en valeur les repères majeurs sans éclairer tout au même niveau.

04 **Pérennité**

Des équipements robustes, remplaçables et issus de fabricants européens spécialisés dans l'éclairage architectural.



4.1 ÉGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE ET PLACE

Révéler la silhouette

L’église domine la place et se voit depuis une grande partie du Bourg. La mise en valeur souligne les lignes de la façade, révèle le clocher et la flèche, et donne aux vitraux une présence depuis l’intérieur. Les porches et le jardin arrière reçoivent un accompagnement plus discret.

Les alimentations de la flèche, du clocher et du porche ont été posées au titre du préavis 95/2025 ; le projet reprend également les emplacements existants au sol.

Les deux mâts d’éclairage qui gênent l’organisation des manifestations sur la place sont supprimés, la lumière de la place étant reprise par des appareils encastrés.

PILOTAGE

Façade, clocher, vitraux, porches et jardin s’allument séparément et se règlent en intensité : chaque partie peut être atténuée ou éteinte indépendamment des autres.



4.2 HÔTEL DE VILLE

Renforcer sa présence

Bâtiment public au cœur du Bourg, l'Hôtel de Ville est traité avec retenue : les lignes maîtresses de la façade principale et de la façade est, au-dessus de la ruelle des Arvoz, sont soulignées sans multiplier les points lumineux.

Les arcades reçoivent un éclairage continu qui met en valeur les voûtes et prolonge l'ambiance des espaces piétons.

Les appareils encastrés de sol existants sont réutilisés là où cela est pertinent.

PILOTAGE

Façade principale, façade est et arcades forment trois zones distinctes, réglables séparément en intensité comme en horaire.



Trois tours, un même langage lumineux

Les trois tours reçoivent un traitement de même nature, adapté à la situation de chacune : mise en valeur de la corniche, de la matière et des ouvertures, de manière à en faire des repères sobres dans le paysage nocturne.

Tour du Vully

Mise en lumière de la corniche et des interstices de la maçonnerie.

Tour de Montauban

L'intervention prend appui sur la console d'éclairage public existante et sera arrêtée avec les propriétaires du bien-fonds.

Tour de Benneville

Mise en valeur des corniches et rétro-éclairage des ouvertures.

PILOTAGE

Chaque tour constitue une zone indépendante : elles peuvent être allumées ensemble, séparément, ou atténuées en cœur de nuit.







4.4 CHÂTEAU

Orchestrer les vues et les accès

Le Château se découvre depuis la place du Casino, depuis la Promenade des 2000 ans et depuis ses cours.

La mise en valeur combine la lecture des façades, la flèche, une invitation à entrer et la profondeur des coursives.

La position des projecteurs actuels et les points électriques disponibles sur place sont repris.

PILOTAGE

Façades, entrée, coursives et tours constituent autant de zones distinctes : l'ouvrage peut être révélé en entier les soirs de manifestation, ou réduit à ses seules lignes le reste du temps.





4.4 CHÂTEAU

Un même ouvrage, plusieurs vues

Les vues ci-contre illustrent les principes de mise en valeur des façades, de la flèche, de l'entrée et des coursives.

Les implantations et les matériels seront arrêtés en phase de planification d'exécution, objet par objet, en coordination avec la Direction des monuments et des sites.

PILOTAGE

Ces séquences se règlent indépendamment : la cour intérieure peut rester discrète pendant que les façades extérieures sont révélées, ou l'inverse.








La lumière au rythme des événements

Au Château, pièce maîtresse du parcours, les ambiances des manifestations, commémorations et temps forts de la Cité peuvent en outre porter sur la teinte.

PILOTAGE

Ces ambiances sont programmées à l'avance et limitées dans le temps ; le reste de l'année, l'éclairage demeure en lumière chaude et à niveau réduit. Les mises en valeur des autres objets sont réalisées en lumière blanche chaude, réglable en intensité.



Un guide lumineux pour les espaces piétons

Les passages reçoivent une lumière rasante qui en rythme le parcours et valorise la texture des parois. Les arcades reçoivent un éclairage discret mettant en valeur les arches et prolongeant l'ambiance du centre.

Les passages et les arcades constituent deux objets distincts, certains se situant sur des biens-fonds privés.

PILOTAGE

Chaque séquence se règle séparément : les passages peuvent rester allumés à faible niveau tard dans la nuit, tandis que les arcades s'atténuent après la fermeture des commerces.







4.6 TOUR DE L'ÉVÊQUE, AMPHITHÉÂTRE
ET BALISAGE DU CHEMIN DU MUSÉE

Une séquence nocturne emblématique

La tour de l'Évêque est mise en valeur dans son volume vertical et sa matière.

L'amphithéâtre reçoit une mise en lumière des gradins révélant son rythme et sa géométrie ; l'effet exact sera arrêté en phase d'étude, en coordination avec le projet de restauration du site.

PILOTAGE

La tour et les gradins forment deux zones distinctes. Les gradins ne sont allumés que lors des ouvertures du site et des manifestations ; le reste du temps, seule la tour demeure visible.





4.6 TOUR DE L'ÉVÊQUE, AMPHITHÉÂTRE
ET BALISAGE DU CHEMIN DU MUSÉE

Une expérience continue

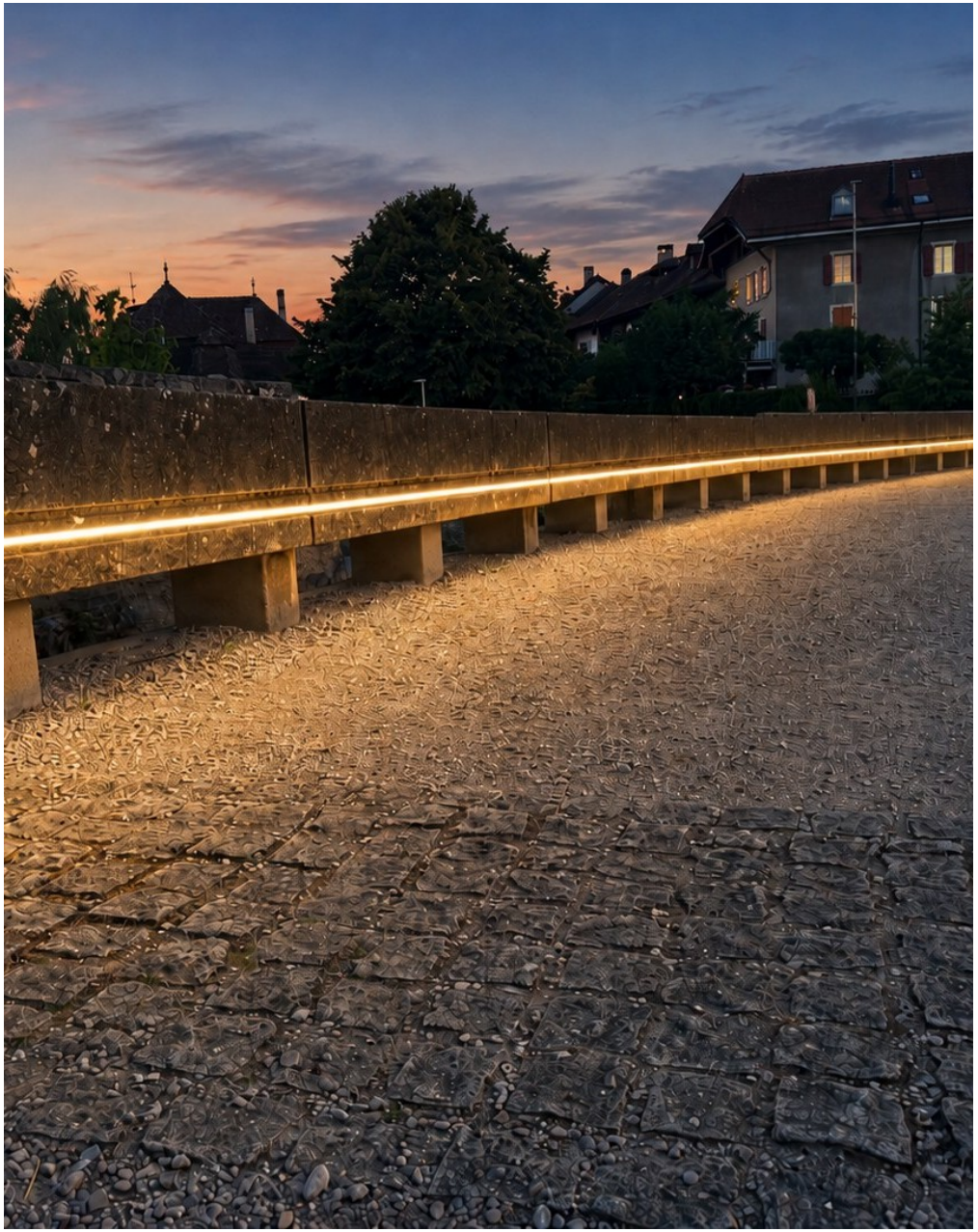
Le chemin du musée traverse le site de l'amphithéâtre et se parcourt le soir, souvent après une visite. Il constitue le dernier maillon du parcours nocturne.

Une ligne lumineuse continue l'accompagne, au sol ou à hauteur de main courante : elle donne à lire le tracé et les changements de niveau sans éclairer le paysage alentour.

Ce balisage ne constitue pas un éclairage de voirie ou d'éclairage public.

PILOTAGE

La ligne se règle en intensité et suit les horaires du site : elle peut être portée à son niveau nominal lors des ouvertures et fortement atténuée le reste de la nuit.



4.7 FONTAINES

Valoriser l’identité de chaque fontaine

Cinq fontaines sont mises en valeur : Rue Centrale 15 et 50, Place de l’Église, Rue de la Tour et Route de la Provence.

Longtemps vitales pour la vie du Bourg, elles demeurent aujourd’hui des points d’eau utiles, notamment lors des étés chauds que nous connaissons depuis plusieurs années.

L’éclairage souligne la structure minérale de chacune, avec une solution adaptée à sa morphologie et à son implantation.

La plupart disposent déjà d’un point électrique et portent d’anciens luminaires hors service, dont les emplacements pourront être repris.

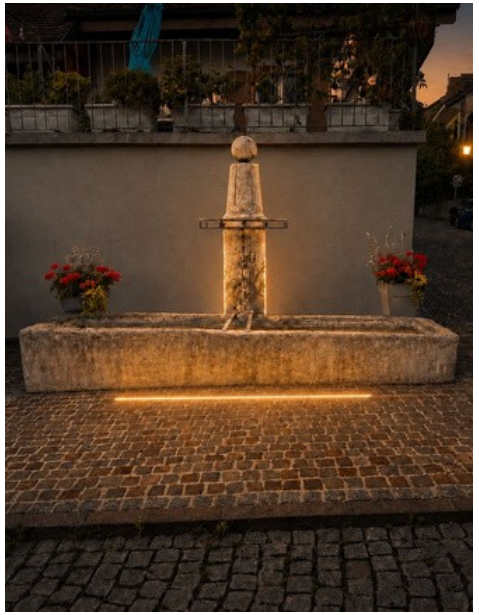
PILOTAGE

Les fontaines forment une même famille lumineuse, réglable dans son ensemble ou fontaine par fontaine, et atténuée en cœur de nuit.









SOCLE TECHNIQUE

Des équipements pensés pour l’extérieur et la durée

La qualité d’une mise en lumière se juge dans la durée : optiques, angles, températures de couleur, intégration, fixations, maintenance et disponibilité des pièces.

50'000 heures Durée de vie minimale des sources ; gammes suivies durablement par les fabricants	**IP66** Appareils protégés pour l’usage extérieur permanent	**IK08** Résistance aux chocs, au minimum
1800 – 2700 K Lumière blanche chaude pour les mises en valeur ; au Château seul, teinte possible lors d’ambiances programmées et limitées dans le temps	**Gradable** Intensité et horaires réglables par zone, abaissement en cœur de nuit	**Origine européenne** Fabricants européens spécialisés dans l’éclairage architectural

Un projet conçu pour le site protégé

Le centre historique d'Avenches figure à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) et l'ensemble du périmètre est inscrit à l'inventaire au sens de la loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier.

01	**Reprendre l'existant**	Supports, consoles, socles et alimentations en place sont repris chaque fois que possible ; plusieurs objets ne reçoivent qu'une source nouvelle en remplacement d'un appareil hors service.
02	**Ne rien altérer**	Appareils compacts, faisceaux maîtrisés, installations réversibles. La lumière révèle les édifices sans toucher à leur substance.
03	**Instruire avec la Direction des monuments et des sites**	Examen de la Direction générale des immeubles et du patrimoine – Direction des monuments et des sites, avec visions locales et détails d'exécution. Les prestations correspondantes sont comprises au projet.
04	**S'accorder avec les propriétaires**	Dans les arcades et les passages, convention avant travaux puis servitude d'usage, sans frais pour les propriétaires.

MÉTHODE

D’une intention à un projet maîtrisé

01	**Prioriser** Arrêter avec la Municipalité les objets à traiter et leur ordre de réalisation.	02	**Dimensionner** Définir les niveaux, les angles et les puissances adaptés à chaque objet.	03	**Instruire** Soumettre le projet à la Direction des monuments et des sites et intégrer ses remarques.
04	**Tester** Réaliser des essais nocturnes sur les façades et les points sensibles.	05	**Réaliser** Conduire les travaux objet par objet, en accord avec les propriétaires concernés.	06	**Piloter** Régler les intensités, les horaires et les scénarios, puis vérifier le résultat.

OBJECTIF

Traduire les intentions en solutions techniquement maîtrisées, chiffrées et réalisables objet par objet.

DÉCISION

Révéler Avenches avec mesure

Ce projet propose une nouvelle lecture nocturne d'Avenches : plus cohérente, plus patrimoniale et plus accueillante.

Maîtrise
Niveaux, horaires et scénarios maîtrisés

Évolutivité
Installation adaptable dans le temps

Patrimoine
Mise en valeur des éléments architecturaux

Continuité
Supports et alimentations existants repris

Prochaine étape

Le crédit demandé permet d'engager la réalisation objet par objet, au rythme et selon les priorités de la Municipalité.

Le détail des coûts par nature de prestation figure au préavis auquel ce dossier est annexé.